

d'étudier les problèmes persistants de l'industrie des charbonnages et d'y trouver des solutions à long terme. Le rapport de la Commission Rand ne règle pas le problème des mineurs. Cependant, et cela n'est pas sans importance, je n'arrive pas à comprendre que la compagnie puisse se servir de ce rapport pour justifier ses décisions. Si l'on croit que je profite de cette déclaration pour faire connaître mes vues au gouvernement, on a tout à fait raison; d'ailleurs mon attitude n'est imposée par mes devoirs en ma qualité de représentant des houilleurs. Il va sans dire que le gouvernement continue à étudier ce rapport avant de rendre une décision finale.

J'ai mentionné la concurrence du charbon des États-Unis, qui continue de poser un problème, même si les importations de ce charbon ont sensiblement fléchi ces dernières années et malgré les subventions de l'État qui ont permis à notre charbon de la Nouvelle-Écosse de soutenir la concurrence dans nombre de débouchés du centre du Canada. Il va sans dire que la concurrence la plus redoutable est et demeurera celle des autres combustibles. Sous ce rapport, tout en me réjouissant des efforts déployés par le gouvernement dans le domaine de la recherche fondamentale, je reste convaincu qu'un programme de bien plus grande envergure est nécessaire. Les producteurs de charbon devraient, en collaboration avec les gouvernements fédéral et provinciaux, les hommes de science et les institutions d'enseignement, intensifier à fond le programme de recherche sur le charbon, pour trouver à la houille de nouveaux usages et, partant, de nouveaux débouchés.

Tout ce qu'il faut, monsieur l'Orateur, pour garder les mines actives, garder les mineurs au travail et empêcher leurs familles de quitter les villes où elles vivent, c'est un marché qui pourrait absorber un million de tonnes de charbon, ce qui n'est qu'une fraction de la quantité que nous importons tous les ans des États-Unis. Dans un pays où la demande d'énergie électrique ne peut être comblée par nos ressources hydrauliques, il ne serait pas rationnel d'affirmer qu'un million de tonnes de charbon indigène ne peut se vendre dans le pays.

La Nouvelle-Écosse doit disposer du marché de l'Ontario et du Québec pour y écouler son charbon. J'exhorte la population de l'Ontario et du Québec à nous aider en pratiquant cet esprit d'unité et ce canadianisme dont j'ai parlé précédemment. Dans le passé, les Canadiens n'ont pas ménagé leur concours en face de tout désastre menaçant. Tout ce que je demande maintenant, c'est qu'on agisse pour prévenir un tel désastre.

[M. MacInnis.]

M. l'Orateur: Je regrette d'interrompre le député mais d'après le nouveau règlement, son temps de parole est limité à 30 minutes et il serait maintenant épuisé, à moins que la Chambre ne veuille bien le laisser continuer.

Des voix: D'accord.

M. MacInnis: Merci, monsieur l'Orateur. Je disais donc que la Nouvelle-Écosse doit écouler son charbon en Ontario et dans le Québec et je demande à la population de ces deux provinces de nous aider. Comme je l'ai dit, les Canadiens, dans le passé, n'ont pas ménagé leur concours en face de tout désastre menaçant. Je voudrais qu'ils envisagent de faire quelque chose en l'occurrence. Grâce à l'aide reçue du gouvernement fédéral sous forme de subventions, à la collaboration de la Commission hydro-électrique de l'Ontario et à la compréhension de la population de ces provinces, nos mines pourraient être maintenues en exploitation et notre population aurait encore une fois l'occasion d'avoir sa part de la richesse productive de la nation. Ce serait bien peu pour la population des deux provinces, mais pour les habitants du Cap-Breton, ce serait la différence entre la prospérité et la misère.

Il y a quelques années, dans une conversation sur la voie maritime du Saint-Laurent et le tort qu'elle pourrait faire aux ports de la Nouvelle-Écosse, il me souvient d'avoir entendu le regretté Angus L. Macdonald dire que ce qui était avantageux pour le Canada devait l'être aussi pour la Nouvelle-Écosse. J'aimerais ajouter ici, pensant à la situation du charbon en Nouvelle-Écosse, que ce qui vaut pour la Nouvelle-Écosse vaut également pour le Canada. Il se peut, il est vrai, que le gouvernement fédéral ait à déboursier une somme importante pour fournir les subventions nécessaires, mais si l'on trouvait le moyen de vendre un autre million de tonnes de charbon, la Nouvelle-Écosse, en fin de compte, exigerait moins de la trésorerie.

Un haut niveau d'emploi réduirait les demandes d'assurance-chômage. Avec ce qu'ils gagneraient, les mineurs pourraient acheter le nécessaire, souvent des fabriques de Québec et de l'Ontario, ce qui maintiendrait les bénéfiques des sociétés, sources d'impôts pour le gouvernement fédéral, à un niveau élevé. Que les mineurs travaillent et qu'ils puissent payer les impôts municipaux et les municipalités demanderont moins d'argent aux provinces, d'où moins de pression sur le Trésor national.

J'ai traité surtout dans mon discours des deux grands problèmes qui se posent au Parlement, savoir le chômage et la crise de